



# L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE SEINE-SAINT-DENIS <sup>1</sup>

## BIENVENUE DANS LE RÉSEAU !

Adhérer à la Fédération, c'est rejoindre un réseau de professionnel·les et de bénévoles engagé·es ! L'adhésion permet à toutes les personnes impliquées dans les centres sociaux, socioculturels, et espaces de vie sociale : élu·es, salarié·es, bénévoles d'activités, bénévoles des Conseils d'Administration et des Conseils de maison, habitant·es engagé·es... d'échanger leurs savoirs et leurs pratiques entre pair·es, d'apprendre, de se former, de bénéficier d'outils et d'en co-construire de nouveaux, d'être mis en relation avec de nouveaux partenaires, de repenser ses manières d'agir et de s'organiser... L'adhésion vous permet de participer à des espaces d'écoute et d'apprentissage, de réflexion et d'actions collectives : nous accompagnons le pouvoir d'agir individuel et collectif de vos équipes.

Adhérer à la Fédération, c'est s'engager et participer à un projet commun basé sur la réciprocité et la co-construction. C'est faire le choix de s'inscrire dans une ambition partagée : par leur adhésion, les structures affirment leur volonté d'agir ensemble, pour la dignité, la solidarité et la démocratie.

## VEILLE ET DIFFUSION D'INFORMATIONS

### OUVERT À TOUTES LES STRUCTURES

Accès aux ressources et informations mises en ligne sur [le Site internet de la Fédération](#)

Accès aux informations diffusées sur les réseaux sociaux : [LinkedIn](#)

Abonnement au Fil infos mensuel : [S'abonner](#)

### POUR LES STRUCTURES ADHÉRENTES

Mailings ciblés avec informations privilégiées (appels à projet spécifiques, initiatives, opportunités de projets, ...)



Transmission des informations, outillages et propositions de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ([FCSF](#))

## ANIMATION DE RESEAU

**OUVERT POUR ACCUEILLIR LES PERSONNES ET LEUR FAIRE DÉCOUVRIR LE RÉSEAU ET SA VALEUR AJOUTÉE. LA DÉMARCHE D'ADHÉSION EST ENSUITE PRÉSENTÉE ET LES PROCHAINES PARTICIPATIONS SOUMISES À CELLE-CI :**

Participation aux groupes d'outillage et d'échanges de pratiques entre pairs :

- Directions
- Chargé·es d'accueil
- Réfèrent·es famille
- Réfèrent·es Jeunesse
- Coordinateur·rices et formateur·rices langue française
- Réfèrent·es seniors
- Conseiller·ères / médiateur·rices numérique

### POUR LES STRUCTURES ADHÉRENTES



Participation au Réseau Jeunes, projet départemental co-construit par et pour les référent·es Jeunesse et les jeunes engagé·es en centre social

Participation à des démarches de recherche-action et/ou de formation-action

<sup>1</sup> Les avantages de l'adhésion sont les mêmes pour les centres sociaux, socioculturels, et espaces de vie sociale

# ACCOMPAGNEMENTS



## OUVERT À TOUTES LES STRUCTURES

Journée annuelle d'information collective sur la démarche de renouvellement du projet social

### POUR LES STRUCTURES ADHÉRENTES

Espace ressources pluridisciplinaire pour les professionnel·les : un accueil flexible, collectif, une écoute-active, des échanges et orientations pour résoudre une ou des questions liées aux situations professionnelles vécues.



Co-construction d'accompagnements et d'interventions individualisés, pour les équipes (bénévoles et salarié·es), sur la méthodologie liée au développement et renouvellement du projet social. <sup>2</sup>



Co-construction d'accompagnements et d'interventions thématiques pour les équipes (bénévoles et salarié·es) : engagement et participation des habitant·es, égalité, lutte contre les discriminations, famille et parentalité, seniors, jeunesse, accès aux droits, projet accueil, etc. <sup>3</sup>

La FCS93 permet aux centres et EVS qui le souhaitent, d'accueillir des jeunes en Volontariat Service Civique. Elle gère la partie administrative et accompagne les tuteur·ices et les volontaires tout au long de leur mission.

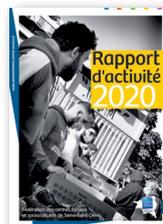
## CAPITALISATION, VALORISATION, REPRESENTATION : LE FEDERALISME À L'OUVRAGE



### OUVERT À TOUTES LES STRUCTURES

Participation à l'enquête annuelle des centres sociaux et espaces de vie sociale SENACS et réception de ses résultats et analyses

Réception des « Info FD » et des rapports annuels d'activité de la Fédération



### POUR LES STRUCTURES ADHÉRENTES

Participation à des mobilisations, Manifestes et plaidoyers



Abonnement au magazine C'est possible !, une publication de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

Valorisation des actions et projets des centres à travers différents supports de communication

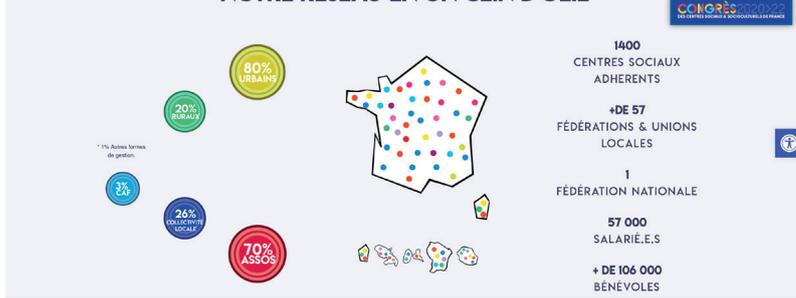


Droit de vote à l'AG pour s'exprimer sur les actions de la FCS93

Accès à un réseau de **près de 1500 structures** reconnues et agréées centre social ou espace de vie sociale.

Participation aux événements et rencontres organisés par la FCSF et ses partenaires : Journées professionnelles de l'animation, Congrès, Séminaires, Rencontres nationales, Groupes de travail et chantiers nationaux, etc.

### NOTRE RÉSEAU EN UN CLIN D'OEIL



<sup>2</sup> Possibilité pour les non-adhérents sous forme de prestations

<sup>3</sup> Idem

## RESSOURCES TECHNIQUES ET PARTENARIATS

### OUVERT À TOUTES LES STRUCTURES

Accès à l'équipement de visioconférence de la fédération.

### POUR LES STRUCTURES ADHÉRENTES

Accès à l'appel à participation Aide aux projets vacances ANCV



Accès à l'appel à projets de la Caisse Nationale de l'Assurance Retraite, appel à projets sur deux ans pour les projets séniors des centres sociaux et espaces de vie sociale

Tarifs préférentiels dans le cadre de l'accord-cadre négocié par la FCSF avec Canon, MAIF, Apogées

Accès gratuit à Tënk, le cinéma documentaire en ligne

tënk

Canon



## RESSOURCES & QUALIFICATION

ACTIONS	ADHÉRENTS	NON-ADHÉRENTS
Accès au catalogue des ressources : prêt de jeux, expositions, ouvrages...	Possibilité sous forme de prêts	Possibilité de consultation sur place
Catalogue de formations de la FCS93 pour les salarié-es et bénévoles	Accès aux formations gratuites	200 € par journée
Catalogue de formations « métiers en centre social » de l'Union francilienne des fédérations des centres sociaux	Tarifs préférentiels : entre <b>100 € et 150 €/personne</b> la journée de formation selon la formation choisie	Entre <b>200 € et 250 €/personne</b> , la journée de formation selon la formation choisie
Catalogue de formations de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) : formation des directions, modèles économiques, temps de formations stratégiques...	<b>Tarifs préférentiels :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2160 €</b> pour la formation des nouveaux responsables de centres sociaux (9 jours)</li> <li>• <b>1440 €</b> pour la formation « De l'analyse financière au modèle socio-économique du centre social » (6 jours)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2700 €</b> pour la formation aux nouveaux responsables de centres sociaux (9 jours)</li> <li>• <b>1800 €</b> pour la formation « De l'analyse financière au modèle socio-économique du centre social » (6 jours)</li> </ul>
Accès aux ressources du Radya, le Réseau des Acteurs de la Dynamique des Ateliers socio-linguistiques	Accès gratuit et illimité à l'espace ressources du Radya	Accès aux ressources limité
Financement de la formation des bénévoles des centres via le fond « Fosfora »	Réservé exclusivement aux adhérent-es	Pas de possibilité

## MODALITÉS DE CALCUL DE LA COTISATION DE LA FCS93

En adhérant à la Fédération départementale, vous adhérez aussi à la Fédération nationale (FCSF) : la cotisation comprend une part nationale et une part départementale. La FCS93 perçoit l'ensemble de la cotisation puis reverse à la FCSF, la part nationale.

PART NATIONALE

BUDGET DU CENTRE SOCIAL, DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE OU AUTRES *	CALCUL DU MONTANT DE LA COTISATION	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3 ET ANNÉES SUIVANTES
< 125 500 €	0,37% du budget total	100% de la cotisation totale	100% de la cotisation totale	100% de la cotisation totale
Exemple : budget de 119 456 €	441,99 €	441,99 €	441,99 €	441,99 €
125 500 € à 430 000€	0,37% du budget total	464 € (forfaitaire)	50% de la cotisation totale	100% de la cotisation totale
Exemple : budget de 367 845 €	1 361,03 €	464 €	680,51 €	1 361,03 €
> 430 000 €	0,37% de 430 K€ + 0,08% de la part du budget supérieur au seuil de 430 K€	464 € (forfaitaire)	50% de la cotisation totale	100% de la cotisation totale
Exemple : budget de 513 273 €	1 657,62 €	464 €	828,81 €	1 657,62 €

+

PART DÉPARTEMENTALE

BUDGET DU CENTRE SOCIAL, DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE OU AUTRES *	CALCUL DU MONTANT DE LA COTISATION
< 430 000 €	0,24% du budget total minimum 250 €
Exemple : budget de 309 884 €	744 €
> 430 000 €	0,18% du budget total
Exemple : budget de 554 088 €	997 €

\* Les projets de structure reconnue par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis peuvent être portés par des associations de loi 1901, des structures de l'économie sociale et solidaire, ou bien gérés par une collectivité territoriale ou toute institution à but lucratif gérant un ou plusieurs centres sociaux dès lors que les projets concourent aux mêmes finalités et démarches que les centres sociaux reconnus par la FCSF. L'adhésion définitive est soumise à la reconnaissance de la FCSF.

Article 5 des statuts de la FCS93 de 2020.

contact@centres-sociaux93.fr – 01 41 50 52 67

Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis  
21 allée Jules Guesde, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

